

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 52

Artikel: Le dernier mot
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-226148>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MON CHER « CONTEUR »

LE « Faire-part » qui a paru dans ton numéro de samedi dernier aura jeté le deuil dans le cœur de tes nombreux parrains et amis. C'est bien la première fois que quelqu'un annonce sa mort avant de l'être. Tu as septante-trois ans. Admettons que c'est un bel âge, mais ce n'est pas un record. Les statistiques — quelle belle chose — démontrent que l'on devient plus âgé aujourd'hui qu'autrefois. On va jusqu'à nonante ans, plus loin même. N'as-tu pas envie de t'asseoir bien douillettement dans le fauteuil officiel des centenaires ?

Et puis, s'en aller justement à l'approche de l'année où l'on va transvaser ce nectar qu'est le « petit blanc » vaudois de 1934 ! Cela n'a pas de sens commun. Un verre par-ci, par-là, de ce jus clair et te regaillardira chaque fois que tu y reviendras.

Encore une autre raison et des plus valables pour que le *Conteur* ne se meure pas maintenant. Et Marc à Louis, qu'en fais-tu ? Tu ne vas pourtant pas l'obliger à s'inscrire au chômage. Aurais-tu le cœur de lui faire cette « crasse » après tant d'années de bons et loyaux services, aussi désintéressés qu'appréciés !

Puis, de tes abonnés et lecteurs, tu t'en fiches un peu, ce me semble. Tu les jettes sans autre dans la neurasthénie, sans avertissement préalable.

J'ai toujours pensé que tu finirais en beauté, entouré de tous ceux auxquels tu as distendu la rate pendant septante-trois ans et qui se portent si bien, grâce à ta bonne humeur constante et à tes bonnes et savoureuses histoires.

Raccroche-toi aux branches, mon cher *Conteur*. Tu n'es pas si décrépité que tu te le figures. Tu es de ceux qu'on regretterait sincèrement, ce qui n'est pas le cas de tous ceux qui partent. Cela doit t'encourager de rester, envers et contre tous.

J'attends que tu nous annonces ta résurrection et te salue, mon cher vieux, cordialement.
F. W.

A LA MEMOIRE DU PROFESSEUR

CESAR ROUX, ABONNE DE 1878

DANS son dernier numéro, le *Conteur Vaudois* adresse aussi un dernier adieu à César Roux, l'un de ses plus anciens abonnés, et qui en fut, comme jadis Henri Dufour, un fidèle ami. César Roux y collabora, ainsi que tel de ses frères, et savait y parler le patois de ses pères. La distinction du savant, la bonté et la valeur de l'homme sont connues et seront redites par la grande presse.

On citera aussi ses vives sorties aux étudiants et aux sœurs qu'il trouvait en défaut et dont il voulait tremper le caractère, exigeant d'eux ce qu'il exigeait de lui-même ; car il donnait parfois avec verdeur de rudes leçons à ses aides pour les conduire à la perfection dans l'accomplissement de la tâche, et, somme toute, au don de soi-même. Certains de ses collègues n'ont pas échappé à une remise au point justifiée, et ces anecdotes courent les rues. Les clients eux-mêmes ont été parfois stupéfaits de cette parfaite droiture d'homme jointe à une pareille envergure scientifique. Le *Conteur* en relatera un exemple dont il fut le témoin.

Il y a quelques années, deux Vaudois étaient assis sur une terrasse d'Evian, quand survint une famille parisienne de haut bord que le bateau d'Ouchy ramenait en Savoie. Des amis étaient venus à la rencontre, et tout ce monde s'installa à une table voisine de celle des Vaudois.

Le père parlait à haute voix, avec force gestes :

— Voyez-vous ça ? disait-il, j'arrive de Paris pour faire examiner ma femme par le grand praticien Roux, une célébrité mondiale. Il nous donne une consultation très sérieuse, très détaillée, et pendant que ma femme s'habille, je veux payer le professeur. Mais j'étais embarrassé, ne sachant pas ses prix ! Je lui ai donné un billet

de 50 francs en attendant d'ajouter le nécessaire... et il me rend 40 francs !...

Le chef de famille n'en revenait pas, et répétait sur tous les tons : «... une célébrité mondiale !... une célébrité mondiale !... venus de Paris... et la monnaie sur 50 francs... il me prend 10 francs... dix francs ! ! »

Eh ! oui, c'est que César Roux et ses collègues d'alors avaient fait de Lausanne non seulement la Mecque de la médecine, mais aussi de l'honnêteté médicale. Le *Conteur* est fier de le compter parmi ses amis, et se joint à tous pour lui adresser son souvenir ému et reconnaissant.

Abandonnant, lui aussi, la scène vaudoise, le *Conteur* laisse à d'autres le soin de conserver la mémoire de son vieil abonné : le Dr César Roux.
Ave.

AIDONS-NOUS LES UNS LES AUTRES !

N parle beaucoup de la réforme de l'Etat... presque autant que de la guerre.

Lorsqu'on se rencontre, au café, dans le tramway, en chemin de fer, on n'est pas plutôt de deux minutes en conversation que l'un ou l'autre interroge :

— Eh ! bien, qu'est-ce que vous en pensez ? C'est sûrement l'un des deux sujets qui est mis ainsi « ex abrupto » sur le tapis de la conversation.

Je ne donnerai pas mon avis sur la paix ou la guerre... d'abord parce que je n'en ai pas ; en second lieu parce qu'il y a déjà assez, sans moi, de prophètes accrédités... et surtout non accrédités.

Mais la réforme de l'Etat me tente, ou pour être plus exact, un tout petit point de la réforme de l'Etat.

Je n'ai pas, qu'on veuille le croire, des lumières spéciales en ce domaine. Non, c'est simplement une idée que j'ai à passer.

Et je me reporte à une scène d'un soir d'élections.

Nous traversons, en tramway, le principal quartier ; à un arrêt, un électeur qui n'était certainement plus conscient, et qui s'en trouvait désorganisé, essayait vainement de se hisser sur la plate-forme : Les jambes n'en voulaient plus parce que, vraisemblablement, le coude en avait trop voulu.

Des voyageurs sans pitié s'amusaient de la scène, lorsqu'un monsieur vénérable et très correctement mis, s'avança et se fit le bon samaritain. Il attira l'homme, le soutint, et l'introduisit dans la voiture où il l'aïda à occuper un coin.

Le pochard s'accrochait désespérément à son sauveur et versait dans son gilet des larmes de reconnaissance, avec, de temps en temps, des « renvois » aromatisés !

Dans l'impossibilité de se dégager, le monsieur vénérable essayait de faire aussi bonne contenance que possible... et, comme un bienfait n'est jamais perdu, il reçut cette récompense :

— Ah ! monsieur, on voit bien que vous savez ce que c'est d'être saoul !

L'ART DE CONNAITRE LE CARACTÈRE D'APRÈS LE PIED

N cache de plus en plus difficilement son caractère...

L'écriture révèle, déjà, nos plus secrètes tendances et la graphologie — science complexe et dangereuse — fait foi jusque dans les prétérités.

Grâce à la phrénologie, les criminalistes sont parvenus, depuis peu, à disséquer les méandres de l'âme humaine, en mesurant la circonvolution des hémisphères cérébraux et en dénombant les aspérités de la boîte crânienne. Ah ! l'admirable système !

Il n'est pas jusqu'aux lignes de la main qui ne décèlent — s'il faut en croire les initiés — l'étendue de notre cœur et les limites de notre émotivité.

Nous vivons donc au grand jour de la curio-

sité de nos semblables. C'est parfois assez gênant...

J'étais en train d'égrener ce chapelet d'amères réflexions sur le fauteuil de mon pédicure, lorsque en me chatouillant la plante du pied gauche, l'homme de l'art s'exclama :

— Comme vous êtes paresseux !

Assez gêné par cette remarque, pour le moins inopportune, je répondis assez sèchement à mon expert en durillons :

— A quoi pouvez-vous bien voir cela ?

— A votre large talon. C'est un signe certain d'indolence.

Et Jules — c'est le nom de mon pédicure — tout en me limant les contours d'un cor obstiné, entreprit de me faire un cours sur la manière d'observer la forme des pieds :

— Le moyen est infailible. On devient ainsi à même de connaître les prédispositions et le degré d'intelligence de ses amis ou de ceux qui sont susceptibles de le devenir.

Pour l'instruction des générations futures et l'édification de mes lecteurs, j'ai condensé, avec la collaboration de Jules, les secrets de cette science nouvelle en quelques paragraphes :

1. Un fort cou-de-pied dénote, paraît-il, un caractère indépendant et de la volonté ;

2. Un pied cambré est l'indice d'un grand orgueil ;

3. Un pied plat appartient toujours à un être timide et hésitant, mais ami de l'ordre et de la ponctualité ;

4. Un gros orteil indique la violence ;

5. Un orteil qui s'écarte des autres doigts avoue des tendances criminelles ;

6. Un large talon est un signe certain de non-chalance ;

7. Des doigts recourbés dénotent infailiblement un tempérament amoureux.

Grâce aux précieuses indications de ce petit manuel encore inédit, vous pourrez, mesdames, tout en vous baignant ou en courant, l'été prochain, pieds nus sur le sable des plages, observer avec profit le cou-de-pied et l'orteil de vos petites amies ou de vos flirts. Refusez surtout votre confiance aux propriétaires de doigts écartés. Il en va de votre vie.

Quant à vous, messieurs, avant de demander la main d'une jeune fille, croyez-en l'expérience de Jules, faites-vous tout d'abord présenter son pied...
Jacques Mojnier.

Le dernier mot. — Et quand je te dis que cette fille a une tache de vin en pleine figure...

— Mais, ma chérie, la jalousie t'aveugle. Si elle était marquée d'une tache de vin en pleine figure, ça se verrait.

— Ça ne se voit pas, parce que c'est une tache de vin blanc... mais c'est du vin tout de même.

Stratégie moderne. — Quand tu arrives chez toi à deux heures du matin, enlèves-tu tes chaussures avant de monter à ta chambre ?

— Mon vieux, quand j'arrive à la maison à deux heures du matin je n'enlève pas mes chaussures du tout.

AU TEMPS JADIS

LE principal revenu des villes de Savoie (au XVe siècle) était le « commun du vin », impôt municipal. Il consiste en un droit payable par les débiteurs ou marchands de vin, qu'ils soient des professionnels, ou qu'ils soient, comme sont en effet la plupart d'entre eux, de simples particuliers, propriétaires de vignobles, qui écoulent directement une partie de leurs produits. Ce droit monte, à Chambéry, à quatre quartelets par setier, et comme il y a trente-deux quartelets dans le setier, c'est donc au huitième du vin vendu ou de sa valeur, que cette taxe équivaut... C'est quelque chose, et les débiteurs de vin s'ingénient à frauder, à dissimuler, à tromper le fisc municipal. Comme ils sont nombreux — ils étaient, par exemple, trois cent vingt-quatre en l'année 1413. — leurs manœuvres viendraient à bout des fonctionnaires, qui ne sont pas en force, et c'est pourquoi l'on préfère affermer cet impôt à un adjudicataire, qui le lève à ses risques, et qui paye une somme fixe à la ville.
Gabriel Pérouse.

(La Savoie d'autrefois).